



Appel à projets
Compléments de bourses

Institut AdapT

Mars 2025

Institut AdapT – Solutions d'adaptation climatique

Développer des solutions innovantes pour adapter l'environnement bâti au climat des prochaines décennies.

Mission

L'Institut AdapT a pour mission de favoriser l'étude, le développement et la mise en œuvre de technologies et pratiques innovantes pour la conception, la construction et l'opération d'un environnement bâti résilient aux changements climatiques, tout en en réduisant l'empreinte environnementale par la transition vers l'économie circulaire. Issu(e)s de tous les domaines de l'ingénierie, de la gestion, de la santé et des sciences humaines et sociales, les chercheurs et chercheuses de l'Institut AdapT œuvrent à développer des solutions permettant de construire autrement des infrastructures plus adaptées aux changements climatiques.

Guichet unique d'innovation

L'Institut s'est donné le mandat de regrouper les forces vives académiques, scientifiques, gouvernementales, civiles et industrielles afin d'accélérer la conception et la construction d'infrastructures adaptées à la réalité des changements climatiques. Selon les besoins, il permettra l'accès aux innovations, aux ressources, aux subventions et aux outils nécessaires à la réalisation de différents projets

Appel à projets – Compléments de bourses

- Les bourses de recherche proviennent de la subvention accordée par les Fonds de recherche du Québec à l'Institut AdapT, lancé par l'École de technologie supérieure, et viennent compléter une bourse déjà versée à un(e) étudiant(e) ou stagiaire postdoctoral(e) à partir d'un financement obtenu d'une autre source:
 - Programmes de MITACS
 - Programmes de subventions en recherche du Canada (CRSNG/CRSH/IRSC)
 - Programmes du Fond de recherche du Québec (FRQ)
 - Appel à projets d'un organisme (OBNL, gouvernementale)
 - Autres subventions acceptées par l'Institut.
- Le comité d'évaluation établi par l'Institut AdapT évaluera les projets proposés au fur et à mesure qu'ils seront soumis. Les demandes sont ouvertes aux projets incluant des étudiant(e)s à la maîtrise ou au doctorat ou des stagiaires postdoctoraux dont leur directeur(rice) de projet est professeur(e) d'une université québécoise ET partenaire de l'Institut AdapT. Nous invitons les professeur(e)s à devenir partenaire de l'Institut AdapT via une signification d'intérêt envoyée à InstitutAdapT@etsmtl.ca.
- Limite de 2 bourses AdapT par projet soumis. Limite d'une bourse AdapT par étudiant(e) ou stagiaire postdoctoral(e).
- Les partenaires industriels, les OBNL et/ou les municipalités participant à la demande de subvention devront également accepter d'être associés à l'Institut AdapT.

Objectifs du programme

- Soutenir des projets de recherche visant l'adaptation de l'environnement bâti aux changements climatiques, tout en réduisant leur empreinte environnementale.

Conditions d'admissibilité

- Le projet doit démontrer qu'il cherche à apporter une innovation dans la thématique de l'adaptation ou de la résilience aux changements climatiques avec une emphase sur l'environnement bâti et ses populations.
- Le ou la chercheur(e) principal(e) doit être membre du corps professoral d'une université au Québec.
- Le projet doit impliquer au moins un PHQ (personnel hautement qualifié) : étudiant(e) à la maîtrise, au doctorat ou stagiaire post-doctoral(e).
- S'il y a lieu, les entreprises, OBNL et/ou municipalités partenaires doivent accepter de devenir membre de l'Institut. Devenir membre n'engendre aucun coût.
- À la demande de l'Institut et avec le consentement des partenaires, il est possible qu'un projet bénéficiant d'une bourse AdapT soit souligné dans nos activités de communication telles que les réseaux sociaux.

Procédure de dépôt

- Les demandes doivent être déposées à l'institut AdapT, en ligne :
 - [↗ Accéder au formulaire de l'Institut AdapT.](#)
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
 - 1. Une description du projet. Maximum deux (2) pages. Ce document doit préciser:
 - Identification des partenaires industriels, OBNL et/ou municipalités, s'il y a lieu;
 - La problématique, les objectifs, la méthodologie et les retombées du projet;
 - Comment le projet de recherche répond à la mission de l'Institut AdapT.
 - 2. Un CV de l'étudiant(e) ou stagiaire postdoctoral(e) qui bénéficiera du complément de bourse.

Livrables à la suite de l'octroi de l'aide financière

Communication

L'étudiant(e) ou stagiaire postdoctoral(e) bénéficiant du complément de bourse devra communiquer les résultats de la recherche sous la forme d'une conférence conviviale qui sera présentée à la fin du projet à la communauté de l'Institut AdapT et au public en général sous la forme d'un apéro scientifique.

Critères d'évaluation du projet

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation avec la mission d'AdapT;
- Clarté des objectifs et de la méthodologie;
- Retombées environnementales, économiques et sociales pour le Québec et le reste du monde;
- Qualité du dossier de l'étudiant(e) ou stagiaire postdoctoral(e);
- Caractère innovant du projet.

Pour toute question, veuillez contacter : InstitutAdapT@etsmtl.ca